

Une manifestation des pro-carrière jeudi sur la route du Paris-Nice

SOUTIEN

Si la société Delmonico-Dorel a d'ores et déjà fait part de son intention de faire appel de la décision du tribunal administratif afin de poursuivre son activité à la carrière des Gottes, elle peut compter sur de nombreux soutiens. Parmi eux, les membres de l'association Travailler et vivre ensemble à Saint-Julien qui ont prévu de manifester lors de la course cycliste Paris-Nice, qui doit passer jeudi 10 mars par les villages de Colombier et de Saint-Julien-Molin-Molette. D'ailleurs, le maire de Colombier, Jean-Paul Vallot, en sera. « Nous ne voulons pas gêner la course car nous sommes des gens sérieux, mais nous souhaitons faire passer un message et être entendus. Pour nous, la carrière a son utilité et doit poursuivre son activité. »

Également agriculteur, le maire tient ce positionnement sous ses deux casquettes. « J'ai toujours tenu ce langage et je le ferai jusqu'à



Les personnes favorables au maintien de l'activité de la carrière ne baissent pas les bras et souhaitent se faire entendre.

Photo : Julien Gardon

la fin. En tant qu'agriculteur, il est important d'avoir une carrière à proximité pour se procurer de la pierre ou du sable. J'ai demandé des devis à Bellegarde-en-Forez et à Saint-Just-Malmont. Les prix seront certainement identiques, mais il faudra prendre en compte le transport, qui fera toute la différence. »

En tant que maire, Jean-Paul Vallot a aussi un positionnement clair : « Nous avons une convention avec le carrier à hauteur de 6000 euros. Pas en argent, mais en matériaux, comme des granulats. Cela nous a par exemple permis de changer les portes de l'école. Cette carrière, nous y tenons plus que nos deux yeux. »

C'est la raison pour laquelle il sera au bord de la route du Paris-Nice ce jeudi, en espérant qu'« il y aura du monde » et qu'un recours permettra la réouverture de la carrière. « Et le carrier devra travailler sur son projet de déviation ». Ce sur quoi il s'est engagé.